

## VIE ÉCONOMIQUE

### **Le « mode d'emploi » des marchés publics en 6 étapes**

Afin de permettre aux acteurs de l'Economie sociale et solidaire de mieux candidater, le Conseil départemental a édité une feuille de route pour répondre à ses marchés publics. Simple, complète et pratique, elle est disponible ici.

Publié le 17/12/2025 -- Temps de lecture: 15 minutes



L'achat public est un acte stratégique. **Le Conseil départemental, avec 143 M€ d'achat public (dont 79% auprès d'entreprises locales) est un acteur majeur pour l'économie gardoise et la transition écologique.** Pourtant, les acteurs de l'ESS restent encore trop éloignés de ces opportunités.

Engagé dans le soutien à l'Economie sociale et solidaire (ESS) par le biais d'un plan d'action dédié et d'un Schéma départemental de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER), le Conseil départemental développe donc des outils pour améliorer l'accès des associations, fondations, mutuelles, coopératives, tiers-lieux et entreprises de l'ESS, à ses marchés publics.

## **Un document pratique et complet**

En novembre 2025, dans le cadre du Mois de l'ESS, la collectivité a organisé les 1eres Rencontres de l'achat responsable dans le Gard. A cette occasion, les membres du Club achat ont pu découvrir divers documents dont une feuille de route pour répondre aux marchés publics du Conseil départemental du Gard.

Réalisée par "Cgraphlegal" qui conçoit des outils pour rendre le domaine juridique plus accessible, ce mode d'emploi se décompose en 6 étapes simples, déclinées en informations concrètes et pratiques. Alors, n'hésitez plus : téléchargez la plaquette et lancez-vous !

*Consultez le Schéma de l'ESS et du SPASER*

**Retrouvez le document ici :**



DIVERS

**« Mode d'emploi » des marchés publics en 6 étapes**

**1 documents**

Publié le 17/12/2025 -

Afin de permettre aux acteurs de l'Economie sociale et solidaire de mieux candidater, le Conseil départemental a édité une feuille de route pour...



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*